

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**  
**OPERATION SOLIDARITE JAPON - MARS 2011**  
[www.hospices-beaune.com/japon](http://www.hospices-beaune.com/japon)

## Principe

La Maison Albert Bichot, sise 6 bis bd Jacques Copeau, 21 200 BEAUNE, organise via le site internet [www.hospices-beaune.com/japon](http://www.hospices-beaune.com/japon) une opération permettant aux particuliers et aux entreprises :

- d'acheter par son intermédiaire 288 magnums de Nuits-St-Georges 1<sup>er</sup> Cru « Les Murgers » du domaine des Hospices de Nuits millésime 2010, acquis lors de la vente aux enchères du 20 Mars 2011.
- d'en confier l'élevage dans ses caves à Beaune et leur mise en bouteille à la Maison Albert Bichot

**En contrepartie de la vente des 288 magnums, Albert Bichot fera un don à la Croix Rouge, association recommandée par l'ambassade du Japon en France, de 30 000 Euros à destination des populations sinistrées suite au séisme du 11 mars 2011 au Japon.**

## Dispositions générales

La vente s'effectue à la bouteille de 150 cl (magnum), logée et emballée en caisse bois individuelle, par multiple de 1 bouteille par qualité. La TVA (19,6 %) est incluse dans les prix communiqués aux clients.

La vente est effectuée **DEPART BEAUNE**. Les frais de port sont calculés selon le barème indiqué ci-dessous dans la rubrique Livraison

Les prix et quantités sont sujets à une confirmation de notre part avant que la commande ne soit considérée comme définitive.

**Nous attirons l'attention des acheteurs sur le fait que seuls 288 magnums sont disponibles et que les commandes seront traitées par ordre chronologique de réception de la commande accompagnée de son règlement.**

## Livraison

La livraison des vins est prévue au **printemps 2012**. La date exacte sera fonction de l'élevage, et décidée par les œnologues Albert Bichot sur des critères qualitatifs.

La vente étant **DEPART BEAUNE**, les frais de livraison forfaitaires sont calculés selon le barème suivant pour la livraison à UNE adresse de destination.

### FRAIS DE LIVRAISON EN FRANCE METROPOLITAINE

- 1 magnum: 11 Euros TTC
- 2 magnums, 3 magnums : 17 Euros TTC
- 4 magnums, 5 magnums ou 6 magnums : 23 Euros TTC
- 7 à 12 magnums : 32 Euros TTC
- 13 à 18 magnums : 41 Euros TTC
- 19 à 24 magnums : 50 Euros TTC

Nous contacter au delà de 24 magnums.

Vous avez également la possibilité de venir chercher votre commande à Beaune, sans frais ni remise, sur RV uniquement.

LIVRAISON EN FRANCE NON METROPOLITAINE (Corse, Dom-Tom) : sur devis, nous contacter par email.

LIVRAISON A L'ETRANGER. Nous contacter par email pour obtenir la liste des pays dans lesquels nous pouvons livrer et nos conditions.

## Modalités de commande

1/ Pour commander, l'acheteur doit aller à la page <http://www.hospices-beaune.com/commandejapon> et remplir le formulaire. Il arrive ensuite sur une page pour **générer le Bon de Commande** au format PDF.

2/ Imprimer le Bon de commande, le dater et le signer. Choisir le moyen de paiement

3/ Pour **valider définitivement son achat**, l'acheteur doit envoyer par courrier (Albert Bichot – opération Japon – 6 bis Bd Jacques Copeau – 21 200 Beaune ) le **bon de commande signé avec le règlement correspondant à 100% du montant total** de la commande, frais de port inclus. **Le bon de commande doit nous parvenir au plus tard le 5 Mai 2011**

4. Un courrier de confirmation de commande sera envoyé au plus tard en Juin 2011

5. Les vins seront livrés après leur mise en bouteille, au printemps 2012.

## Mandat et paiement

Pour être recevable, le bon de commande doit être accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre d'Albert Bichot ou d'une autorisation de paiement par Carte Bancaire (sauf American Express ou Diners Club). Nous contacter si vous souhaitez payer par virement ou en espèces à Beaune.

## Clause pénale

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins qu'il ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant. Aucune remise pour paiement anticipé ou comptant ne lui sera alors accordée.

Pénalités pour paiement tardif : sauf report sollicité à temps et accordé par nous, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités est égal à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal avec un minimum de 100 Euros à titre de clause pénale forfaitaire.

## Réserve de propriété

Albert Bichot (le vendeur) se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et en intérêts. A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié l'acheteur. Les risques sont à la charge de l'acheteur dès la remise matérielle des marchandises.

## Contact

Pour toute question, merci de nous contacter à travers le formulaire de contact à la page <http://www.hospices-beaune.com/nous-contacter>